

Zones inondables : l'APCIQ salue l'avancée réglementaire, mais demeurera vigilante

L'Île-des-Sœurs, le 18 juin 2025 – L'Association professionnelle des courtiers immobiliers du Québec (APCIQ) prend acte de l'adoption, par le gouvernement du Québec, du nouveau cadre réglementaire entourant les milieux hydriques et les zones inondables.

L'APCIQ salue notamment la décision du gouvernement de reconnaître les efforts d'adaptation réalisés par des propriétaires en zones à risque. La création d'un comité technique visant à évaluer les ouvrages de protection individuels est une réponse concrète à une des recommandations centrales formulées par l'Association, tant dans son mémoire que lors de ses représentations auprès du cabinet du ministre de l'Environnement et des Finances.

« Nous sommes encouragés de voir que nos propositions ont été prises en considération. La reconnaissance des ouvrages de protection est une avancée importante, à la fois pour les citoyens concernés et pour la transparence du marché immobilier », souligne Nathalie Bégin, présidente du comité de pratique sur le courtage de l'APCIQ.

L'APCIQ souligne également la réduction substantielle du nombre de résidences identifiées comme situées en zones inondables, qui passe d'environ 77 000 à 35 000. Elle continuera toutefois de suivre de près la mise en œuvre de la nouvelle réglementation, notamment l'adoption des cartes officielles prévue en mars 2026.

L'Association réitère l'importance :

- d'assurer une communication claire aux citoyens sur les changements en cours ;
- et de favoriser une divulgation transparente des politiques des institutions financières et des assureurs en matière de zones inondables.

À propos de l'Association professionnelle des courtiers immobiliers du Québec

L'Association professionnelle des courtiers immobiliers du Québec (APCIQ) est une association à but non lucratif qui regroupe plus de 15 000 courtiers immobiliers et agences immobilières. Elle est responsable de promouvoir et de défendre leurs intérêts, en tenant compte des enjeux auxquels est exposée la profession et des diverses réalités professionnelles et régionales de ses membres. L'APCIQ est également un acteur important dans plusieurs dossiers immobiliers, incluant la mise en place de mesures favorisant l'accès à la propriété. L'Association diffuse des statistiques sur le marché immobilier résidentiel au Québec, offre de la formation, des outils et des services liés au domaine de l'immobilier et facilite la collecte, la diffusion et l'échange d'information. L'APCIQ a son siège social à Québec et des bureaux administratifs à Montréal et possède deux filiales, soit la Société Centris inc. et le Collège de l'immobilier du Québec. Suivez ses activités sur apciq.ca ou par l'entremise des réseaux sociaux [Facebook](#), [LinkedIn](#), [Twitter](#) et [Instagram](#).

- 30 -

Renseignements :

Ariane Boulé

Morin Relations Publiques

media@apciq.ca